

Règlement générale de l'organisation du concours

Chant – Karaoké – Interprétation

18 JUIN 2022

Le concours sera organisé à partir de 15 participants. Sur inscription Obligatoire 72h avant l'événement. Le concours n'a aucun but promotionnel ni productif. Il est organisé pour le plaisir et la passion de la musique.

Le concours a lieu le 18 Juin 2022 à partir de 20h30 Sur les promenades à Caussade 82.

Les inscriptions seront clôturées le 15 juin à 18h.

Les participants doivent se présenter à partir de 19h auprès des organisateurs sur place.

Tout dossiers incomplets ou mal remplie ne seront pas validé.

3 titres seront demandé à l'inscription selon une liste de bande son/ vidéo défini par l'organisateur ou bande son fournis par le candidat. L'ordre d'interprétation sera également défini avant le concours.

Le concours se déroulera en public et si la météo le permet en extérieur sans restriction de droit à l'image.

Selon le nombre de participants tous les titres ne pourront être interpréter.

1- Candidature

Concours ouvert à toutes personnes qui a envie de chanter et participer à un concours. La présence d'un tuteur est obligatoire pour tous participants mineurs (autorisation ci jointe).

Une copie de pièce d'identité est demander afin de validé l'âge et au cas échéant imposer la présence d'un responsable légal majeur pour les candidats mineur.

2- Jury

Le jury sera composé de chanteur amateur, animateur de soirée, musiciens...

3- Critères d'évaluations

Sera pris en compte pour la note donnée :

Difficulté du titre

Placement de la voix

Interprétation vocale

Nota : La posture, le physique, mise en scène, ne seront pas pris en compte dans l'évaluation. Toutes tentatives de corruption du jury entrainera l'élimination du/des candidats.

4- Désistements / Frais

Le dit concours est gratuit et ne peut donc entrainer de remboursement de frais déplacement ni autres. Tout désistement ou annulation de présence au concours sera définitif à 72H du concours.

5- Récompenses

Afin de récompenser les interprètes aillant effectuer les meilleures prestations, des lots sous forme de dons de la part des commerçants de la commune seront distribué. Aucune somme d'argent ne sera distribuée.

6- Droit à l'image

Le concours peut être filmé et enregistré. Aucunes images ne seront utilisées à des fins publicitaires et/ou commerciales.

Nota :

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou en partie ce règlement en fonction des besoins.

Dossier d'inscription

A déposer avant le **15 Juin 2022 18h00**

à l'Espace KODORO 25 DVD Didier Rey 82300 Caussade ou par

Mail : codyanimation@gmail.com

Nom :

Prénoms :

Date de Naissance :/...../..... (Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)

Adresse :

Mail :

N° de Téléphone :/...../...../...../.....

Titre 1 :

Titre 2 :

Titre 3 :

Bon pour acceptation au règlement et au déroulement du concours.

Le/...../..... a

Signature :

Autorisation parentale

Je soussigné Mme/Mr.....représentant légal

Autorise

A participé au concours de chant le 18 Juin 2022.

J'ai également pris connaissance et accepter le règlement.

Fait le/...../..... à

Signature :

Liste des titres disponible via ce code :

